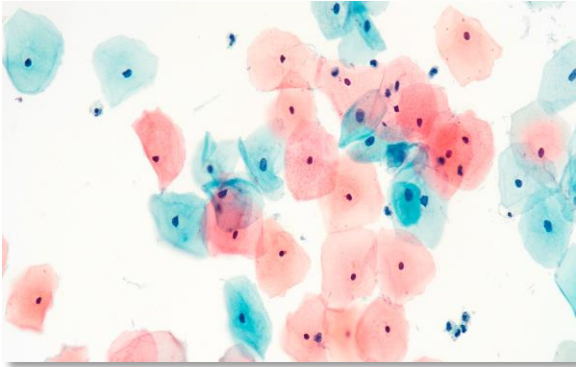




Nathalie
Jugnet-Lacoste

Gynécologie - Obstétrique

Le frottis cervico-vaginal :



Le frottis est un examen très simple à réaliser, qui consiste à prélever à l'aide d'une petite brosse les cellules superficielles du col de l'utérus, et à les faire analyser par un médecin anatomo-pathologiste afin de dépister d'éventuelles cellules anormales.

-Les résultats peuvent retrouver une simple mycose, ou une infection par certains germes : vous aurez alors une prescription pour un traitement par ovules le plus souvent, ou par antibiotiques.

- Parfois on retrouve une inflammation du col (ASCUS), sans pouvoir déterminer s'il s'agit d'une simple inflammation banale, ou d'une infection par le papillomavirus (HPV). Le laboratoire fait alors une recherche de ce virus (typage), dont les résultats sont souvent un peu plus longs.

- On peut également retrouver des anomalies de type pré-cancéreuses (dysplasie), dont il existe 3 stades avant d'évoluer vers un vrai cancer du col de l'utérus. Il faut savoir que la moitié de ces anomalies vont disparaître spontanément au cours de la première année après leur découverte. Une simple surveillance vous sera alors proposée.

- Si les anomalies sont persistantes ou déjà évoluées, un traitement par laser ou une petite intervention (conisation) qui consiste à éliminer les cellules infectées par le virus vous sera proposée. La guérison est alors obtenue dans la quasi totalité des cas, mais une surveillance régulière est ensuite recommandée, ainsi que le contrôle de votre partenaire qui peut être lui aussi porteur du virus.